

Zeitschrift: Le Messenger Raiffeisen : organe officiel de l'Union suisse des Caisses Raiffeisen
Herausgeber: Union suisse des Caisses Raiffeisen
Band: 29 (1944)
Heft: 5

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 27.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Messenger Raiffeisen

Organe de l'Union Suisse des Caisses Raiffeisen

Paraissant chaque mois. — Abonnements obligatoires pour les Caisses affiliées (10 ex. par centaine de sociétaires) Fr. 2.— ;
abonnements facultatifs en sus Fr. 1.50, Abonnements privés Fr. 2.50.

Administration et Rédaction :

Tél. 2.73.81

Union Suisse des Caisses de Crédit Mutuel, St-Gall.

Impression :

Tél. 2.83.90

A. Bovard-Giddey (M. Girod, successeur), Lausanne



MONTREUX — Vue générale.

41me assemblée générale ordinaire des délégués de l'Union suisse des Caisses de crédit mutuel

(Système Raiffeisen)

le lundi 15 mai 1944, à 9 h. du matin, au Pavillon des sports, à MONTREUX

ORDRE DU JOUR :

1. Allocution d'ouverture du président de l'Union, Dr. G. Eugster, cons. nat.
2. Election du Bureau de l'assemblée.
3. Présentation des comptes et bilan de 1943 et rapport sur l'activité de la Caisse centrale. Rapporteur : Directeur J. Stadelmann.
4. Rapport sur la situation des Caisses affiliées. Rap.: Directeur J. Heuberger.
5. Rapport du Conseil de surveillance. Rap.: A. Muller, cons. nat., président.
6. Résolution concernant l'approbation des comptes et du bilan et la répartition du bénéfice.
7. Elections statutaires pour la période 1944/48 :
 - a) de 7 membres du Conseil d'administration et du président.
 - b) de 5 membres du Conseil de surveillance et du président.
8. Exposé sur la création d'une CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES au sein de l'Union suisse des Caisses de crédit mutuel. Rapporteur : Directeur J. Heuberger.
9. Discussion générale.

St-Gall, le 15 avril 1944.

Le Conseil d'administration.

Le canton de Vaud est heureux d'accueillir les Raiffeisenistes suisses !

La première fois que l'Union suisse des Caisses de crédit mutuel a tenu ses assises dans le canton de Vaud, c'était à Lausanne, en avril 1926. Malheureusement, le temps fut défavorable : de fortes averses se déversèrent sur la capitale vaudoise et, de Montbenon, l'on ne pouvait admirer les montagnes et la rive d'en face, ni même jouir de la vue sur le lac. Ce n'est cependant pas le souvenir de ce contretemps qui a empêché les organes de l'Union de convoquer de nouveau le Congrès raiffeiseniste suisse dans notre canton, mais ce sont plutôt les circonstances qui ne s'y sont pas prêtées jusqu'ici.

Cette année enfin, après un si long intervalle, le canton de Vaud aura pour la seconde fois l'honneur de recevoir les représentants des Caisses Raiffeisen de toute la Suisse à Montreux, les 14 et 15 mai. Nous laissons à d'autres le soin de rappeler les beautés de notre Riviera vaudoise qui doivent contribuer à attirer dans ces lieux pour en jouir une fois aussi les administrateurs de nos petits instituts financiers, à la peine toute l'année dans l'exercice de leurs fonctions. Mais ce qui doit surtout engager les dirigeants de nos Caisses à venir nombreux à Montreux, c'est, n'est-il pas vrai, le besoin que nous éprouvons tous chaque année de nous retremper dans l'atmosphère raiffeiseniste suisse pour y renouveler notre courage, nous réjouir ensemble des progrès réalisés et fraterniser avec nos Confédérés poursuivant le même idéal. Enfin, les dangers qui nous menacent en ces temps critiques nous font ressentir toujours plus la nécessité de resserrer les liens qui doivent unir tous les fils d'un même Père et de la même patrie !

Que les délégations des Caisses accourent donc nombreuses à Montreux où elles seront accueillies avec une franche cordialité !

Il n'est pas sans intérêt de rappeler qu'avant même la naissance du mouvement raiffeiseniste suisse, il fut déjà question des Caisses Raiffeisen au parlement vaudois en 1891 et que la création de semblables institutions y fut alors recommandée. Mais, dire... et... faire sont

deux et il s'écoula bien des années avant qu'il fût donné suite à cette recommandation. C'est, on le sait, à M. le pasteur Henri Rochat, que revient le mérite d'avoir eu le premier le courage et la volonté de réaliser en terre romande l'idée de Raiffeisen en constituant la première Caisse de crédit mutuel dans notre canton, à Valeyres-sous-Rances, le 5 avril 1906, tandis qu'entre temps le Rév. curé Traber avait fondé la Caisse de Bichelsee en 1900. L'exemple du pasteur Rochat ne tarda pas à être suivi : en 1907, deux autres Caisses Raiffeisen virent le jour, suivies par trois en 1908 et, en 1911, notre canton en comptait une douzaine. Elles furent parmi les premières en Suisse à éprouver le besoin de se grouper en une association cantonale, puisqu'elles s'unirent déjà le 11 mars 1911 pour fonder le groupe vaudois des Caisses Raiffeisen qui ne déploya guère d'activité pendant 10 ans, paralysé qu'il était par le fait que ses sections faisaient en même temps partie d'une autre fédération vaudoise comprenant aussi quelques Caisses de crédit mutuel non affiliées à l'Union suisse. Nos Confédérés romands et alémaniques ne peuvent se représenter les difficultés résultant d'un pareil dualisme qui ne s'est heureusement présenté nulle part ailleurs en Suisse. Cette situation anormale se prolongea jusqu'en 1925, année où le groupe vaudois se sépara des Caisses dissidentes.

Aujourd'hui, les Caisses vaudoises affiliées à l'Union suisse sont au nombre de 55. La somme de leurs bilans dépasse 34 millions de francs, celle de leurs fonds propres, 1.362.000 francs, le nombre de leurs membres atteint 4410 et celui des carnets d'épargne, 13.331. Chose curieuse, la Fédération vaudoise occupe dans la statistique de 1942, établie par l'Union suisse, exactement le même rang, soit le 7ème, dans les quatre postes principaux du nombre des Caisses, de celui de leurs membres, du montant des fonds propres et des sommes des bilans.

A part les assemblées générales annuelles des délégués des Caisses fédérées, le Comité vaudois a organisé des journées d'études et de cours en 1928 et 1940 et de 1929 à 1932, six conférences régionales dans différentes parties du canton.

L'on souhaite vivement que cette activité augmente d'intensité et se développe plus fortement à l'avenir. Pour la stimuler, nous comptons sur une forte participation au Congrès de Montreux, d'abord de nos chers concitoyens vaudois, puis de nos amis romands, de nos Confédérés de Suisse allemande, des Grisons et du Tessin. Que tous viennent donc encourager nos Caisses vaudoises qui se préparent à les recevoir dignement et que tous puissent emporter le meilleur souvenir de leur séjour sur les bords du Léman ! C'est notre vœu le plus cher en leur souhaitant d'ores et déjà une très cordiale bienvenue sur notre sol vaudois.

A. Golay,

président d'honneur de la Fédération vaudoise des Caisses Raiffeisen.

D'un congrès à l'autre

La guerre se fait autour de nous toujours plus âpre, et tout porte à croire qu'elle approche de son point culminant. La situation politique et économique de notre pays devient également toujours plus difficile. Dans une association comme la nôtre, fondée sur la solidarité, se manifeste toujours aux heures graves le besoin de se rapprocher les uns des autres, de se sentir les coudes, de nouer toujours plus fortement les liens d'amitié confédérale. Après cinq ans d'économie de guerre, et alors que se posent déjà les graves problèmes économiques et financiers de l'après-guerre il convient tout particulièrement de passer une nouvelle fois revue, dans le cadre habituel, des forces et des volontés raiffeisenistes, d'inspecter en quelque sorte nos positions, d'arrêter les plans de travail futur et de proclamer à nouveau, dans le désarroi du monde, notre volonté de rester toujours fidèle à l'idéal raiffeiseniste d'amour chrétien, de démocratie, de paix et d'entente, de coopération en vue du progrès et du bien commun de l'individu et de la nation.

Les délégués s'étaient réunis l'an dernier à St-Gall, la métropole raiffeiseniste suisse. Cette année ils sont conviés à se rendre à Montreux, la perle des stations du Léman.

En choisissant la Riviera vaudoise comme lieu de réunion, les organes centraux n'ont pas uniquement fait que de se conformer aux statuts qui veulent que le congrès ait lieu alternativement, dans la mesure du possible, dans les différentes régions du pays. Ils ont voulu avant tout mettre de nouveau à l'honneur la Suisse romande qui compte à elle seule 262 Caisses Raiffeisen, soit plus du tiers de l'effectif suisse. Ce sera la sixième fois que l'assemblée de l'Union se tiendra en Suisse française. Elle s'y est réunie jusqu'ici à Fribourg en 1922, à Lausanne en 1926, à Fribourg en 1933, à Neuchâtel en 1938, à Genève en 1940.

Montreux recevra avec joie et empressement les délégués. Elle se prête particulièrement bien à l'organisation de congrès et grandes manifestations aussi bien internationales que nationales. Elle possède des hôtels en abondance et sa situation dans un paysage incomparable, permet de joindre tout naturellement l'agréable à l'utile.

* * *

D'autre part le canton de Vaud compte de nombreux et enthousiastes raiffeisenistes que les délégués viendront remercier et encourager. C'est dans le canton de Vaud que s'est constituée la

première des Caisses de la Suisse romande. On trouvera d'autre part des données concernant la situation prospère actuelle du mouvement raiffeiseniste vaudois. Les autorités cantonales ont toujours encouragé la création des coopératives de crédit mutuel et donné leur appui moral au mouvement. La Fédération vaudoise, qui était présidée jusqu'ici par M. Golay, a aussi constamment déployé une féconde activité et utilement contribué à maintenir l'intégrité des principes fondamentaux au sein des Caisses locales.

Les Caisses Raiffeisen vaudoises ont aussi de tout temps montré un intérêt profond à la marche de leurs sœurs des autres cantons et de notre organisation nationale en particulier. Leurs délégués sont toujours venus nombreux prendre part aux congrès annuels, toujours convaincus que seules une collaboration active et une union complète de toutes les forces éparses sont capables de garantir le succès de la cause commune.

L'apport du canton de Vaud à la cause raiffeiseniste suisse est ainsi important. Aussi nos confédérés d'outre-Sarine viendront-ils nombreux sur les bords du Léman témoigner aux Caisses vaudoises l'intérêt qu'ils leur portent et rendre un juste hommage au beau travail accompli.

* * *

Le congrès débutera le dimanche 14 mai à 16 heures par l'assemblée générale de la Coopérative de cautionnement de l'Union, cette institution à but spécial qui rend déjà de signalés services.

Quant à l'assemblée plénière des délégués, elle aura lieu le lundi matin 15 mai à 9 heures, au Pavillon des sports. L'ordre du jour comporte, comme d'ordinaire, l'allocution inaugurale du président de l'Union, M. le conseiller national Dr G. Eugster. Puis suivra la présentation des rapports sur l'activité de la Caisse centrale et sur la situation des Caisses affiliées, ainsi que du rapport du Conseil de surveillance. Ces rapports exposant la situation actuelle du mouvement et développant certains problèmes de brûlante actualité, offriront un intérêt tout particulier. Ce sera l'occasion de mettre en relief l'activité déployée par l'Union et les Caisses affiliées et les beaux résultats obtenus et d'affirmer toujours mieux les lignes directrices de notre programme raiffeiseniste. L'assemblée aura ensuite à se prononcer sur la répartition du bénéfice de l'exercice ; il lui sera proposé de verser cette année un intérêt de 4 % aux parts sociales, en prévoyant Fr. 200.000 pour la dotation des réserves. A l'ordre du jour fi-

gurent encore les élections statutaires pour la période 1944-1948, des 7 membres du Conseil d'administration et des 5 membres du Conseil de surveillance. Sur les 12 membres actuels de ces or-

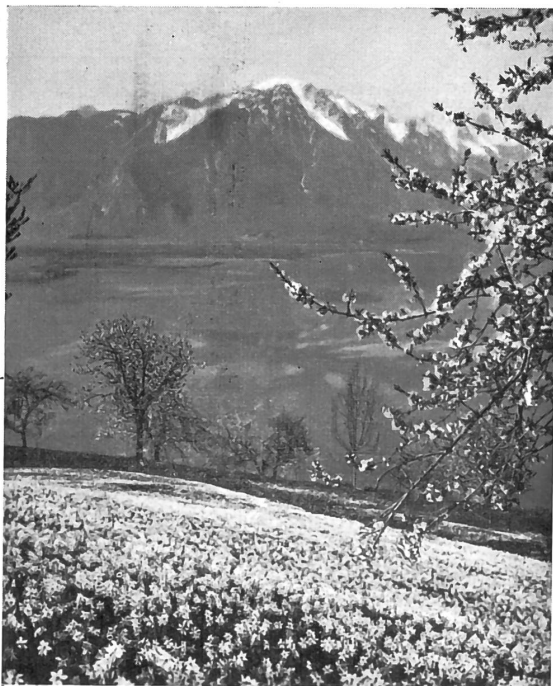
toujours résolus dans un esprit pratique et conforme à l'esprit raiffeiseniste. — On peut se rendre compte que les objets à l'ordre du jour sont tous du plus haut intérêt et importants.

légués pourront utiliser avantageusement les trains du soir pour rentrer dans leurs foyers.

Le programme est donc riche et varié ; il offre aux congressistes, à côté des heures de travail et de délibérations, quelques loisirs délassants et une occasion de connaître un admirable coin de notre beau pays.

* * *

Plus que toute autre, l'assemblée de Montreux sera donc une démonstration de l'esprit de solidarité, d'union parfaite de cœur et d'esprit des raiffeisenistes suisses, malgré les différences de langues, de confession, de mentalité, de conception politique. La présence au congrès de délégations de la Suisse entière affirmera la volonté de tous de travailler à l'œuvre commune en toute sincérité et en parfaite communion d'idées et de vue. Que sera l'économie de demain ? Elle sera certainement dirigée, organisée. Nous la concevons fondée sur l'économie privée tout d'abord, sur l'économie coopérative ensuite, avec au dessus l'Etat coordonnant les efforts individuels et collectifs pour le bien commun. Les principes raiffeisenistes de l'effort personnel resteront à la base de l'économie de toute population rurale saine et forte. Et sur ces principes raiffeisenistes individuels se greffe tout naturellement l'association coopérative



Un champ de narcisses au dessus de Montreux

ganes, 11 acceptent une réélection. Seul M. A. Golay (Molondin-Vaud) a décliné une réélection pour des raisons d'âge et de santé. M. Golay, qui a siégé dans les organes de l'Union depuis 1921, y a exercé une activité des plus féconde et a particulièrement bien mérité de la cause ; la communauté raiffeiseniste lui en témoignera sa reconnaissance. Pour le remplacer, les organes de l'Union proposent à l'assemblée la candidature de M. Alfred Rubattel, agriculteur, syndic de Villarzel (Vaud), président de la Fédération laitière de Vaud-Fribourg. M. Rubattel est président du Conseil de surveillance de la prospère Caisse de Villarzel et vice-président de la Fédération vaudoise des Caisses Raiffeisen. Après les élections, M. le directeur Heuberger fera un exposé sur la question de la création d'une Caisse d'allocations familiales au sein de l'Union suisse. Une semblable institution constituerait un nouvel acte de solidarité au sein de notre mouvement tout en facilitant aux Caisses des cantons qui ont institué légalement les allocations familiales (par exemple Vaud, Genève) l'accomplissement de leurs obligations légales, cela en les faisant bénéficier de conditions spécialement avantageuses et en leur donnant la garantie que les problèmes qui pourront se poser sur ce plan seront

Selon la tradition, une modeste soirée de réception aura lieu le dimanche soir au Pavillon des sports afin de permettre aux délégués de fraterniser entre eux.



Le château de Chillon et les Dents du Midi.

Cette soirée sera agrémentée de productions musicales et artistiques de sociétés locales qui ont bien voulu nous prêter leur concours. Le lendemain, après l'assemblée générale, les délégués dîneront en commun dans quelques hôtels de la ville, puis aura lieu une excursion en bateau spécial sur le haut lac avec débarquement à Vevey où les dé-

Raiffeisen, fruit de l'esprit d'entraide et de solidarité chrétienne qui bétonne la véritable communauté paysanne dans la confiance et l'union. Le raiffeisenisme est donc plus que jamais d'actualité. Il possède une doctrine éprouvée, une doctrine chrétienne pas seulement économique, mais encore sociale que nous maintiendrons jalousement et dont nous

ferons toujours l'âme de nos réalisations et de nos conquêtes.

C'est ce qu'affirmera une fois de plus le congrès de Montreux des 14 et 15 mai prochain.

Premier regard sur le Léman Montreux = la Riviera suisse

Il est un point unique pour la prise de contact avec le vignoble vaudois : c'est la sortie du tunnel de la Cornallaz, à Lavaux.

Vous êtes parti de Berne, avez franchi, par le viaduc de Grandfey, cette Sarine tour à tour verte ou fauve, suivant l'humeur du temps. Vous traversez un paysage de grande allure, féodal et rustique à la fois : les bastions de Romont, les châteaux de Rue et d'Oron dominant les villages dont surgissent des clochers élancés, les fermes cossues bien plantées au milieu du « domaine ». Les forêts ceignent les crêtes en rideaux protecteurs contre les vents. Plus vous avancez vers le sud, plus la montagne grandit. Peu à peu une luminosité éclaire l'atmosphère, derrière les sommets arrondis du Pèlerin et de la Tour de Gourze. Un je ne sais quoi, d'heureux, d'aérien, vous dilate la poitrine. Vous pressentez quelque chose de grand. Et, soudain, après le passage de la Cornallaz, c'est le coup de théâtre, vu cent fois, mais qui vous prend toujours : le Léman, Méditerranée moins en couleur, sans doute, et au cadre moins en relief que l'autre, la grande, mais plus gracieuse, plus amène et plus ruisante de fraîcheur.

Votre train court sur le dernier degré d'un amphithéâtre magnifique, constitué par des centaines de marches énormes, babyloniennes, qui retiennent dans leurs revêtements la bonne terre du pays. Amphithéâtre, château-fort aussi : il y a des deux. D'un blanc crêmeux, au premier printemps, une fois les labours, qu'on appelle ici les « fossoyages », terminés, cette vaste ceinture qui enserré le lac, de la grève jusqu'aux taillis précurseurs du Jorat, passe à l'ocre, puis au vert tendre, dès que les bourgeons ont déployé en éventail les feuilles qu'ils tenaient repliés sous leur gaine de soie gris-perle. Ensuite, la ceinture devient bleue, et le vignoble a l'air d'avoir été badigeonné par un artiste géant : on a sulfaté. Puis la ceinture commencera à se parer des nuances du prochain automne, un jaune délicat striera les pentes. Enfin, aux vendanges, c'est la grande symphonie des teintes d'or, de cuivre, de pourpre, d'écarlate...

Dans ce tableau, sans cesse chan-

geant, travaille un peuple alerte, à l'esprit vif, observateur sans que l'interlocuteur non averti s'en doute le moins du monde, d'une bonhomie tissée de bienveillante malice, très attaché à ses institutions, patriote, et d'une hospitalité qui vous pénètre tout de suite le cœur.

* * *

Découverte par les touristes anglais au début du siècle dernier, chantée par les poètes comme Rousseau, Byron, Rambert, *Montreux* est aujourd'hui une station universellement connue. Tapie dans une anse du Léman — le plus beau des lacs disait Voltaire — elle est à la fois une station climatique et centre de sports.

Montreux présente en même temps deux visages totalement divers : tournez les yeux vers l'ouest, vous avez la plaine liquide et la fuite vers l'infini, tournez-les vers l'est, vous avez les élancements et les entassements, les rocs, les neiges, les alpages, en un mot la scénerie alpestre. D'un côté l'invitation au farniente, de l'autre l'appel au mouvement ; la douceur à droite, la force à gauche.

C'est dire que Montreux est un centre d'excursions réputé. La nature s'était plu à en créer de charmantes, l'homme s'est ingénié à les rendre plus faciles en créant des chemins de fer et des lignes de tramway et de bateau. La ligne du Montreux-Oberland bernois conduit aux Avants (1000 m.) en passant par Cherenex et Chamby, au milieu des champs de narcisses. Deux lignes conduisent aux Rochers de Naye (2045 m.) l'une partant de Montreux et l'autre — un funiculaire — de Montreux-Territet, qui se rejoignent à Glion (700 m.) ; la ligne passe ensuite par Caux, le belvédère du Léman (1110 m.) et Jaman (1800 m.) avant d'atteindre ce merveilleux sommet, d'où l'œil embrasse dans toute leur étendue les deux mondes de Montreux, le désert d'eau et la forêt des cimes.

Enfin, tout hôte de Montreux consacra le temps nécessaire à la visite du *Château de Chillon*, le vieux manoir moyenâgeux des ducs de Savoie, que Byron chanta dans son immortel poème « Le prisonnier de Chillon ». Ce ne seront pas les moins intéressantes heures de son séjour.

PENSEE

Il faudrait renoncer à bâtir sur la violence, sur l'oppression des peuples et des consciences. Il faut revenir au respect du contrat signé, de la parole donnée, il faut redonner aux hommes le goût de vivre en paix dans le travail et la dignité.

Le Léman

O bleu Léman, amour de tes rivages,
Miroir du ciel, où tremblent les nuages,
De ma patrie, ô suprême beauté,
Je n'entends plus ton murmure enchanté !
Voici des flots : mais leur vague étendue,
Leur pâle azur, assombri par les bois,
Leurs humbles bords, leur incertaine voix,
Que disent-ils à mon âme éperdue ?
O bleu Léman, toujours grand, toujours beau,
Que sur ta rive au moins j'aie un tombeau.

J'aime tes eaux que la brise amoureuse
Plisse au matin, d'une aile gracieuse,
Lorsqu'elle joue aux voiles des bateaux ;
Et quand rugit le vent, j'aime tes eaux ;
Leur grave élan, leur bruissement sonore,
Le choc puissant dont retentit le bord ;
La blanche écume amassée ; et du port
L'anse inquiète où l'onde roule encore.
O bleu Léman, toujours grand, toujours beau,
Que sur ta rive au moins j'aie un tombeau.

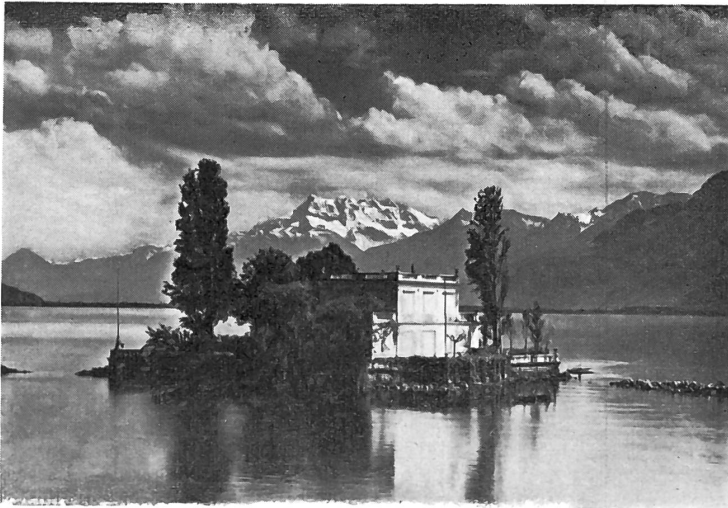
Quand du couchant les flammes nuancées
Sur ton miroir s'éteignent balancées
Quand chaque flot plonge, mobile et pur,
Son île d'or dans l'Océan d'azur,
De ma pensée, autour de toi captive,
L'amour encor repose sur tes eaux,
Avec les monts, les tours, les blancs oiseaux,
Et les manoirs qui dorment sur ta rive.
O bleu Léman, toujours grand, toujours beau,
Que sur ta rive au moins j'aie un tombeau.

Juste Olivier.

La caisse Raiffeisen et ma maison

L'une des causes du malaise des populations rurales et ouvrières est souvent leur état d'abandon et de découragement. Si l'élite intellectuelle, sociale et économique prenait sérieusement en mains la cause de la petite paysannerie et de la classe ouvrière dans ses sphères inférieures, apprenant aux uns à s'arracher à la gêne, les aidant à devenir propriétaires d'une maison, aux autres à prévenir la ruine et le découragement par le moyen d'une Caisse Raiffeisen destinée à prêter les capitaux recueillis dans les meilleures conditions possibles, les progrès que l'on réaliserait dans l'ordre moral aplaniraient puissamment les difficultés de l'ordre temporel. Et une des missions primordiales de nos institutions est celle d'aider les jeunes ménages à l'acquisition ou à la construction d'une maison, en comprenant toujours mieux son importance dans la vie.

N'est-ce pas quand on a perdu un objet qu'on en apprécie vraiment la valeur ? N'est-ce pas ceux qui ont été en guerre qui comprennent tout le bien qu'est la paix ? De même, c'est lorsqu'on est sans toit, sans asile à soi, que l'on sent toute la nécessité d'avoir un chez soi, une maison, un jardin à soi pour



Clarens - Montreux - L'Ile de Salagnon.

s'abriter, pour cultiver des légumes. Quel potage peut remplacer celui que l'épouse prépare avec les légumes tout frais et tout savoureux de son jardin?

Une maison à soi, c'est comme un vêtement qui nous couvre et où l'on est à l'aise, qui prend la forme de notre corps et qui s'attache à nous, c'est quelque chose d'intime et de profond, de chaud et de vivant où l'on est à l'abri des intempéries des saisons, des épouvantes de la nuit et des regards étrangers.

Ne vous est-il jamais arrivé devant une maison de penser à tout ce qu'elle renferme et à tout ce qu'elle cache, à toutes les joies et à toutes les tristesses dont elle est le témoin et le théâtre? Une famille vit là entre ses murs. Elle vit, c'est-à-dire qu'il y a là des intelligences qui pensent, des cœurs qui aiment, des volontés qui agissent, des bras qui travaillent, des lèvres qui sourient, des yeux qui pleurent; il y a là des enfants qui naissent, des vieillards qui meurent, il y a là des espoirs et des angoisses, des réjouissances et des deuils. La maison en est le témoin permanent, impassible, qui en garde le secret et veille sur le mystère de toute vie humaine. Oui, vous pouvez quitter de gré ou de force, attirés par le mirage des villes ou chassés par la mauvaise fortune ou peut-être par l'inconduite, la maison où se sont écoulées les années de votre enfance et de votre jeunesse. Vous y reviendrez un jour, dans dix ans, dans vingt ans, mais vous y reviendrez, poussés par je ne sais quelle force, pieusement, comme en un pèlerinage et quelle que soit votre situation, riches et heureux ayant réussi ou vaincus par la vie et abattus par le malheur, vous ne vous en approcherez pas

sans une profonde émotion comme un homme perdu qui se retrouve. Cette maison-là, lointaine et bien-aimée, livrée à d'autres depuis longtemps, cette maison qui « vous regarde et ne vous connaît plus », c'est toujours un peu votre maison. Vous y découvrirez dans les inévitables changements les traces les plus anciennes du passé, vous y reverrez les scènes vécues avec une intensité de vision qui les rapprochera dans votre mémoire; vous sentirez tout autour de vous et en vous-mêmes tout un frémissement de choses mortes qui s'éveilleront enchantées encore de vos lointains rêves de bonheur. V. R.

L'effort personnel principe suprême d'une réaction salutaire

D'un article signé F. Ch. dans la « Liberté » de Fribourg, nous extrayons les justes et fortes pensées suivantes :

Il est facile de se plaindre de la centralisation, de trouver que l'autonomie cantonale, par exemple, ou municipale, ou professionnelle, en est entravée. La centralisation et la bureaucratie feraient moins de progrès si les citoyens pensaient davantage à s'aider eux-mêmes qu'à appeler l'Etat à leur secours. Combien de gens qui sollicitent sans cesse des subsides pour ceci ou pour cela, sans se rendre compte que ces subsides, ils seront bien obligés, sous une forme ou sous une autre, de les rembourser sous la forme d'impôts. Le régime des subsides est nécessaire, parce qu'il est normal qu'une société plus forte, telle que l'Etat, vienne en aide aux sociétés imparfaites et aux personnes individuelles. Mais le subside doit rester un appui secondaire, il ne doit pas étouffer chez celui qui le reçoit le sens de sa propre responsabilité, ni l'amener à se décharger, sur le compte de l'Etat, des soucis qui lui incombent de par la nature des choses.

* * *

Il sera toujours difficile de déterminer dans le concret, à quel moment le subside fait plus de tort qu'il ne rend de services. Dans les heures de crise, il faut courir au plus pressé et, entre deux extrêmes, il vaut mieux que l'Etat aide trop que pas assez. Car si les personnes individuelles, les sociétés imparfaites, comme la famille et les professions, sont écrasées sous le poids de leurs charges, elles seront plus incapables encore de se relever plus tard. *Mais il faut alors absolument que le secours de l'Etat soit une aide et non pas un soporifique. Un stimulant qui vise à renforcer l'effort personnel et non pas un remède à dose massive qui voudrait se substituer à la nature. Pareil remède tuerait au lieu de guérir !*

† Le Dr B. Jaeggi

Un pionnier de la Coopération en Suisse.

A Bâle vient de mourir, à l'âge de 75 ans, le Dr h. c. Bernhard Jaeggi, qui fut de longues années durant le chef incontesté du mouvement coopératif suisse de consommation.

Le Dr Jaeggi a non seulement pris une part énorme au développement matériel de la Coopération suisse, il occupait également une place marquante dans la politique économique du pays.

Economiste, expert commercial, administrateur hors ligne, philosophe, pédagogue, le Dr Jaeggi fut tout cela et plus. En lui, l'idéaliste et le réaliste furent toujours étroitement associés. Ses actes économiques, il les accomplissait au service de fins plus élevées; en travaillant aux améliorations matérielles il poursuivait un but moral. A ce titre, cet administrateur exceptionnellement doué fut d'abord et avant tout un philanthrope et un homme de bien. Dès l'instant où, dans sa prime jeunesse, l'idée coopérative lui fut révélée et où lui-même résolut de confesser cet idéal, il mit ses capacités administratives et techniques au service de son prochain et de l'humanité, au lieu de les mettre au service d'ambitions personnelles. C'est ce qui a fait de lui — cas bien rare dans les années contemporaines — un bienfaiteur public.

Comme président de la Commission administrative de l'Union suisse des coopératives de consommation et administrateur de plusieurs de ses coopératives à buts spéciaux, le Dr Jaeggi a fortement contribué au développement matériel de ce mouvement coopératif. Mais, la véritable grandeur du Dr Jaeggi fut aussi d'avoir été avant tout un éducateur, d'avoir donné à la coopération suisse ses assises culturelles et morales. Le défunt avait très tôt compris qu'une réforme des structures économi-

ques, même profonde, même essentielle, était insuffisante si elle ne marchait de pair avec une éducation populaire très poussée, vivante, basée sur le principe du « cercle restreint ». D'où la fondation du Séminaire coopératif de Freidorf, cette université populaire, qui restera l'œuvre marquante du Dr Jaeggi, celle qui lui permit d'imprimer à la coopération suisse ses tendances éducatives, de donner sa base et son sens, de conférer ses véritables buts à ce grand mouvement.

Le mouvement raiffeiseniste suisse s'associe aussi à ce grand deuil coopératif.

D'un mois à l'autre

De tout un peu.

* *Le marché de l'argent* n'a pas présenté de fluctuations sensibles au cours des dernières semaines. La liquidité est restée abondante. Aussi le dernier emprunt fédéral a-t-il connu un brillant succès. Le montant des souscriptions a dépassé 945 millions de francs. Tout porte à croire que les taux généraux en vigueur actuellement dans les établissements de crédit se maintiendront encore. Les Caisses Raiffeisen conserveront les taux préconisés durant ces derniers mois, soit 3 % aux obligations, 2 ½ % à l'épargne et 1-1 ½ % au compte courant à vue. La Caisse centrale, de son côté, maintiendra les taux pour les avoirs à vue et à terme, bien que cela constitue une charge importante pour elle, en considération de la quasi-impossibilité de placer de façon rémunératrice les nombreux capitaux qui affluent et les disponibilités considérables qui doivent être gardées pour assurer la forte capacité de paiement qu'exigent les temps actuels.

* *Deux mille francs aux balayures.* Dernièrement, une demoiselle qui devait se rendre à une noce s'était trouvée embarrassée sur le choix du lieu où elle pourrait dissimuler ses économies durant son absence.

Elle prit le parti d'enfermer les billets — il y en avait pour deux milliers de francs — dans une cassette en cuivre qu'elle cacha... dans la caisse à balayures.

Là, au moins, aucun cambrioleur ne viendrait chercher le magot !

Il ne vint pas de cambrioleur, heureusement, mais, tout simplement, les employés de la voirie.

Car la caisse avait été déposée, comme d'habitude, sur le trottoir... Elle fut vidée dans le camion et son précieux contenu fut déposé avec tout le reste aux gadoues.

Quand la demoiselle s'aperçut de la chose, il était trop tard. On essaya de fouiller les ordures, mais quant à retrouver la cassette...

Il eut certes mieux valu déposer ces 2000 francs à la Caisse Raiffeisen, tout simplement !

Le Raiffeisenisme en marche

Comme le tableau statistique des Caisses affiliées à fin 1943, donné d'autre part, permet de le constater, le mouvement Raiffeisen suisse poursuit toujours son essor, en surface comme en profondeur. Durant les premiers mois de cette année l'activité de fondation a été de nouveau particulièrement fructueuse. *6 nouvelles Caisses sont encore venues grossir les rangs de la grande famille raiffeiseniste suisse.*

Le mouvement devient toujours plus populaire dans le *Jura bernois* où il satisfait au désir d'autonomie pour ainsi dire historique de la population. Une fondation qui vient d'intervenir dernièrement porte déjà à 46 le nombre actuel des Caisses du giron jurassien :

Invité par plusieurs citoyens de la commune de *Soubey*, M. le directeur Membrez, président de la Fédération jurassienne, donna dans cette localité, le 12 mars 44, une conférence publique sur les Caisses Raiffeisen. Ainsi bien orientés et après une discussion intéressante, environ 20 auditeurs décidèrent de fonder une telle institution. La population laborieuse et économe éprouvait depuis longtemps le besoin de posséder une Caisse d'épargne locale, car le village, situé au bord du Doubs à 485 m. d'altitude, n'est relié au chef-lieu du district Saignelégier (qui se trouve à 985 m. d'altitude) que par une route de montagne assez difficile et surtout très longue.

Les adhérents se rencontrèrent à nouveau le dimanche 19 mars 1944, en assemblée constituante. En collaboration avec M. Bucheleur, reviseur de l'Union, les statuts normaux furent adoptés sans modification et les formalités de fondation remplies séance tenante. Les organes furent élus conformément aux propositions du Comité provisoire. La présidence du Comité de direction est assumée par M. Maître Etienne et celle du Conseil de surveillance par M. le curé Prongué. Les fonctions de caissier ont été confiées à M. Fernand Schaad, menuisier.

Le petit et sympathique village de Soubey possède ainsi maintenant sa propre Caisse ; c'est la 670^{me} de l'Union.

* * *

Dans le canton de Vaud le mouvement manifeste également depuis quelques années une recrudescence réjouissante de l'activité de fondation. 3 Caisses Raiffeisen se sont créées l'an dernier. Et une nouvelle vient encore de naître à Peney-le-Jorat.

Le beau village de Peney, au point culminant du Jorat, est fort éloigné de tout. Pour se rendre au chef-lieu du district, et même à celui du cercle, il faut faire tout un voyage. Il était donc tout naturel que la population désirât pouvoir traiter sur place ses opérations courantes d'épargne et de crédit, sans déplacement coûteux et sans perte de temps. Certes, elle connaissait déjà depuis longtemps les avantages du crédit mutuel puisque le village faisait partie jus-

qu'ici de la circonscription de la prospère Caisse Raiffeisen de Mézières ; toutefois, on se rendait parfaitement compte que l'idéal ne serait réalisé que lorsqu'il y aurait une semblable institution au village même. M. Cavin, le dévoué caissier de Mézières encourageait du reste généreusement cette fondation. Aujourd'hui cette dernière est chose faite : Peney a sa propre Caisse ! M. Jaton, syndic, ayant pris l'initiative de faire donner une conférence publique sur la question, M. Bucheler, reviseur à l'Union, vint entretenir le 21 mars un nombreux et compréhensif auditoire du rôle de l'institution Raiffeisen dans une communauté rurale. La fondation fut décidée séance tenante et le 28 mars déjà les adhérents se réunissaient en assemblée générale pour procéder, avec le concours du représentant de l'Union, à la constitution légale. La nouvelle Caisse débute avec 21 membres ; elle englobe outre Peney, le petit village tout voisin de Villars-Mendraz. M. Jaton, syndic de Peney assure la présidence de la direction, M. Emile Jaton, syndic de Villars-Mendraz, celle de la surveillance, avec M. P. Corboz, instituteur à Peney, comme caissier.

* * *

Dans les cantons de la Suisse alémanique l'activité de fondation a été également riche en résultats. Une nouvelle Caisse a vu le jour à Oetwil, dans le *canton de Zurich* ; la campagne zuricoise, longtemps réfractaire à l'idée raiffeiseniste, admet peu à peu, devant les résultats concrets obtenus, qu'à côté de la banque cantonale, nos modestes institutions locales d'auto-financement ont aussi une mission utile à remplir dans la vie économique et sociale rurale.

2 Caisses viennent également de se constituer à Wagenhausen et à Kaltenbach dans le *canton de Thurgovie*. Enfin, dans les *Grisons*, le mouvement progresse aussi irrésistiblement : une nouvelle Caisse vient de naître à Fideris dans le Prättigau et à Tavetsch dans la région romanche de Disentis.

Nous félicitons ces villages de leur esprit d'initiative et de solidarité agissante et souhaitons que par une activité dans le parfait esprit raiffeiseniste ces nouvelles Caisses deviennent rapidement pour leurs membres et la population entière un élément de progrès.

L'assemblée annuelle de la Fédération vaudoise

Considérant que le congrès suisse qui aura lieu prochainement sur son propre territoire constituera la manifestation raiffeiseniste officielle de 1944, cette Fédération avait renoncé à donner à la réunion de cette année l'extériorité habituelle et l'avait placée sous le signe exclusif du travail interne et de l'information technique. La réunion n'en fut pas

pour cela moins intéressante et utile que d'ordinaire.

L'assemblée avait été convoquée pour le 1er avril au Restaurant du Théâtre à Lausanne. Le contrôle des présences fit constater qu'à l'exception de trois toutes les Caisses fédérées étaient représentées par 105 délégués.

A 2 ½ h. M. A. Golay, président, ouvrit la séance en souhaitant une cordiale bienvenue aux délégués et tout particulièrement à ceux des Caisses nouvellement constituées.

Après avoir désigné MM. Mercier (Penthéraz) et Martin (Corbeyrier) comme scrutateurs, l'assemblée aborda immédiatement la liquidation de l'ordre du jour.

Le procès-verbal aussi bien présenté que rédigé par le secrétaire M. Maillard (Corsier) renémore fidèlement les péripéties de la réunion de l'an dernier. Puis sur rapport favorable de M. E. Vauthey (au nom des Caisses vérificatrices d'Ollon et de Bex) les comptes du ménage intérieur de la Fédération présentant un solde actif de Fr. 1318,80 furent adoptés. La cotisation sera perçue en 1944 sur les mêmes chiffres de base que par le passé. Les Caisses de Cully et de St-Saphorin vérifieront les comptes l'année prochaine.

M. Golay présenta ensuite un de ces rapports aussi riche de forme que de fond dont il a le secret :

Après avoir rappelé que l'état de notre pauvre monde ne s'améliore pas, que la lutte gigantesque se poursuit toujours en augmentant d'intensité, accumulant les ruines, multipliant le nombre des victimes, le rapporteur constate que certes l'homme est appelé à lutter ici bas : contre les forces de la nature, pour chercher à les dominer, contre les difficultés qu'il rencontre dans son travail, dans son développement, pour les surmonter, contre les maux et la souffrance qu'il endure ou qui l'environnent, pour tenter d'améliorer son sort et celui de ses semblables, sans porter atteinte à autrui. N'y a-t-il pas là de quoi exercer déjà suffisamment l'instinct combatif de la nature humaine ? Mais il y a plus et mieux encore : pour accomplir sa destinée terrestre l'homme doit livrer une lutte vigilante et sans merci contre le mal qui est en lui et autour de lui et là, il a affaire aux puissances infernales qui sont à l'œuvre dans ce monde comme on ne le voit que trop actuellement. Il doit combattre l'égoïsme, l'orgueil, l'ambition déplacée, les passions mauvaises, l'envie, la haine, etc., etc. Il doit combattre ce que l'apôtre a appelé le bon combat, en sachant cependant bien qu'il ne peut à lui seul remporter la victoire et qu'il faut l'aide et le secours tout-puissant de Celui qui a pu dire : « J'ai vaincu le monde ».

C'est ce bon combat qu'a soutenu toute sa vie, sans se lasser, le bourgmestre F. G. Raiffeisen qui s'est immortalisé, non pas en cherchant sa propre gloire, comme d'au-

tres avant et après lui, au prix du sang, des larmes, de la vie de ses semblables, mais en accomplissant une œuvre positive, comme on dit aujourd'hui, en apportant une aide efficace aux malheureuses populations de la campagne westphalienne pour les faire sortir de leur misérable situation par le moyen des coopératives de crédit qu'il a créées au milieu d'elles. C'est également ce bon combat qu'ont livré avec foi et persévérance le curé Traber et celui qui a eu le courage de fonder la première Caisse Raiffeisen dans notre canton et Suisse romande, le regretté pasteur Rochat.

Le rapporteur analyse ensuite brièvement l'évolution du marché de l'argent en 1943, puis proclame les résultats du dernier exercice :

Les Caisses Raiffeisen vaudoises sont actuellement au nombre de 55 avec 4410 membres et 13.470 épargnants. 3 nouvelles Caisses se sont constituées en 1943 à Bavois, Mathod et Chardonnet et une encore tout récemment à Peney-le-Jorat. Le mouvement d'affaires a été de Fr. 74,5 millions et la somme globale des bilans se monte à Fr. 34,2 millions en augmentation de 3,4 millions, soit de 11 %, sur l'année précédente. L'ensemble des bénéfices de Fr. 91.000 a porté les réserves à Fr. 1,3 million.

Le Comité fédératif, signale ensuite le rapporteur, a tenu 6 séances au cours desquelles il s'est occupé de la liquidation des affaires courantes et principalement de la cotisation que la Fédération doit verser à la Chambre vaudoise d'agriculture. Pour 1943 cette cotisation s'est élevée à Fr. 826,80, montant trop élevé pour une association comme la nôtre qui n'a pas de propre activité lucrative. Après étude, le Comité décida de tenter une démarche auprès du Comité directeur de la Chambre vaudoise pour qu'il veuille bien chercher un moyen de diminuer cette prestation, qui entrave notre propre activité. La Chambre vaudoise doit s'occuper de la question. Espérons qu'une solution favorable sera trouvée sinon le Comité se verra dans l'obligation d'envisager d'autres mesures.

Et le président Golay termine son remarquable exposé en exhortant les dirigeants à poursuivre toujours leur tâche avec zèle et dévouement sans se laisser jamais décourager, à l'exemple du fondateur de l'œuvre à laquelle nous avons le privilège de travailler, en s'inspirant toujours de ses principes et à poursuivre la carrière en combattant résolument le bon combat. Alors nos modestes institutions surmonteront les difficultés du temps présent et, quels que soient les bouleversements que pourra nous apporter l'avenir incertain, elles se maintiendront et se perfectionneront pour le plus grand bien de nos communautés rurales.

Vivement applaudi, ce magistral rapport est approuvé sans discussion.

M. A. Rubattel, vice-président, retraça

ensuite les états de service de M. Golay, caissier de la Caisse de Molondin depuis 36 ans, d'abord secrétaire puis président depuis 16 ans de la Fédération, membre du Comité directeur de l'Union suisse depuis 23 ans, toutes fonctions qu'il a toujours accomplies avec hautes conscience et distinction. Pour raisons d'âge M. Golay se voit dans l'obligation de donner sa démission comme président et comme membre du Comité fédératif. On ne peut que s'incliner avec profond regret devant sa décision irrévocable. M. Rubattel remet un petit souvenir à M. Golay comme symbole de la reconnaissance profondément sentie de tous les raiffeisenistes du bas au haut de l'échelle et propose, en considération des éminents services qu'il a rendus à la cause raiffeiseniste de le nommer *président d'honneur de la Fédération*. Inutile de dire que cette proposition est acceptée avec enthousiasme par l'assemblée.

Il faut maintenant repourvoir le siège devenu vacant au Comité. Deux candidats sont successivement présentés et chaleureusement recommandés : M. E. Vauthey (Bex) et A. Monnet (Forel-Lavaux). L'assemblée arbitre la compétition au bulletin secret. M. Monnet l'emporte. Le secrétaire actuel M. F. Maillard (Corsier) est ensuite acclamé président.

M. le président Golay proclama les noms de 10 vétérans, membres des organes dirigeants des Caisses locales depuis 25 ans. Ce sont :

*MM. Bolomey Jules,
Mermoud Robert,
Narbel Edouard,
Besençon Frédéric,
Besençon Auguste,*

de la Caisse de Goumoëns ;

*MM. Moinat Albert,
Mercier Edmond,
André-Davoët Charles,
Chauvy Alexis,*

de la Caisse de Yens ;

M. May Paul,
de la Caisse de Rances.

Au nom de la Fédération le président les félicite et les remercie de leur dévouement à la cause raiffeiseniste. Ils reçoivent le portefeuille souvenir.

M. H. Serex, secr.-adj. de l'Union suisse, apporte aux délégués le salut et les félicitations de l'association nationale. Il remercie particulièrement M. Golay et rend hommage à l'œuvre féconde qu'il a remplie à la présidence de la Fédération. Il espère que les raiffeisenistes vaudois viendront au congrès de

Montreux pour y recevoir dans les bonnes traditions du pays leurs confédérés qui accourront nombreux de la Suisse entière. Il fait des vœux également pour l'élection au Comité central de M. Rubattel qui vient d'être désigné comme candidat officiel afin que le canton de Vaud soit toujours représenté et bien représenté dans l'Exécutif de l'Union.

La partie administrative étant ainsi terminée l'assemblée passa immédiatement à la *séance d'information générale* prévue au programme.

M. E. Bucheler, reviseur, développa tout d'abord le sujet « *Le marché de l'argent et la gérance de nos Caisses dans les conjonctures présentes* ». Il souligna la nécessité d'une politique de taux saine conforme aux directives que donne l'Union et une utilisation toujours rationnelle des importantes disponibilités. Les Caisses n'ont pas exploité encore toutes leurs possibilités. C'est un droit, un devoir même pour elles de placer avant tout sur place l'épargne du village en engageant leurs sociétaires à consolider à la Caisse locale leurs engagements flottants, en s'intéressant aux opérations d'améliorations foncières, reprises de titres hypothécaires, etc. Mais dans aucun cas on ne doit s'écarter des statuts et principes éprouvés qui forment la charte de nos organisations.

M. H. Serex traita ensuite la question de la *Caisse d'allocations familiales* qui s'est constituée dans le cadre du mouvement. Cette institution permet aux Caisses de bénéficier de conditions financières particulièrement favorables et d'avoir la garantie que les problèmes qui pourront se poser seront toujours résolus dans le cadre de notre mouvement et toujours dans un esprit pratique et conforme à l'esprit de nos organisations.

Pour terminer M. Serex exposa brièvement les tâches que posent aux dirigeants le nouvel *impôt anticipé*. Il les conçoit de deux ordres principaux :

a) l'obligation légale de déduire et de livrer l'impôt et

b) l'obligation morale de renseigner le public et de faciliter les clients dans les questions concernant le remboursement et l'imputation de l'impôt.

Après une brève discussion le président put, peu après 5 heures, clore cette séance bien remplie. La réunion laisse la bienfaisante impression d'un beau travail accompli dans l'harmonie et la bonne volonté de chacun et permet de fonder de grandes espérances sur l'appui que chaque Caisse apportera à la réalisation des tâches urgentes du raiffeisenisme.

Avec les dirigeants Raiffeisenistes du Jura bernois

Les tâches imposées à nos Caisses se compliquent avec l'introduction de lois nouvelles. La responsabilité des dirigeants s'accroît au rythme de l'augmentation rapide et réjouissante des bilans. La formation des cadres responsables devient par conséquent une des conditions essentielles de la solidité de l'édifice Raiffeisen.

Conscient de toute l'importance du problème, le comité de la Fédération jurassienne des Caisses Raiffeisen avait convié les dirigeants et les caissiers à un cours d'instruction, le 30 mars dernier, au Restaurant Central à Delémont. Et c'est à une centaine de délégués représentant les 46 Caisses locales que compte la Fédération, que l'actif et dévoué président, M. Léon Membrez, directeur à Loveresse, souhaite la bienvenue. Cette forte participation témoigne de l'enthousiasme de nos populations pour la cause et suscite au président une vibrante envolée en guise d'introduction.

Les différents exposés partent tous du thème général : *Nos préoccupations comme administrateurs soucieux de la bonne marche de nos Caisses et de la renommée du mouvement raiffeiseniste suisse*.

M. Froidevaux, reviseur de l'Union, ouvre les feux et rappelle les exigences de l'économie actuelle. Notre activité sérieuse de dirigeants dans le cadre strict des principes fondamentaux qui ont fait leur preuve et la collaboration parfaite avec le reviseur professionnel conduisent à la source du succès et à une action fructueuse. Notre mission est de nous convaincre d'abord des grandes idées de Raiffeisen, puis de transmettre cet idéal à nos populations laborieuses qui doivent profiter de ses bienfaits. En prêchant par l'exemple et par un dévouement désintéressé, nous justifions la confiance sans laquelle nos efforts resteraient vains.

Le grave problème du placement des capitaux fait l'objet de l'exposé de M. Bucheler, reviseur de l'Union. La distribution des crédits, à l'heure actuelle où les disponibilités sont souvent plus qu'abondantes, doit être empreinte de la plus grande prudence. Si les dirigeants doivent faire preuve d'initiative, ils ne doivent jamais se laisser guider par l'appât de bénéfices momentanés dans des affaires risquées. La solution du problème n'est vraiment pas facile si nous voulons nous en tenir aux princi-

pes sociaux et moraux que nous nous sommes imposés : garantie de la petite épargne, paiement d'un intérêt normal, conditions de prêts avantageuses, désendettement du paysan et placement des capitaux au village. Les sociétaires rempliront leurs devoirs vis-à-vis de la Caisse non seulement en y plaçant leurs disponibilités mais encore en y transférant leurs dettes.

M. le député Michel, président de la Caisse Raiffeisen de Courtedoux, brosse un tableau complet du projet de la nouvelle loi fiscale cantonale. Bien documenté, chiffres et exemples en mains, l'orateur s'efforce de démontrer les grands progrès que réalisera la loi qui tient compte du système moderne de l'imposition : équité en matière de répartition des charges fiscales et adaptation à la capacité financière du contribuable, sans rechercher une augmentation du rapport total des impôts. Elle tient compte des intérêts de la famille et mérite notre approbation.

Dans un second exposé, M. Froidevaux, reviseur, continue le thème des questions fiscales. Il s'attache plus spécialement au nouvel *impôt anticipé*, mais se limite aux problèmes pratiques qui touchent l'activité des dirigeants et des caissiers. Des exemples concrets et particuliers mettent toute la lumière voulue sur l'application judicieuse des prescriptions de la loi.

M. Bucheler, reviseur, clôt enfin la série des exposés par un appel à la collaboration la plus intime du haut en bas de l'échelle : collaboration active entre le caissier et les dirigeants, collaboration de bon voisinage entre les Caisses au sein de la Fédération, collaboration fructueuse avec l'Union centrale qui fait l'office de chambre de compensation et de gardienne jalouse et vigilante de l'intégrité des principes sur lesquels est bâti notre édifice.

Une discussion intéressante et nourrie suivit chaque exposé. Pendant quatre heures de l'après-midi, les participants marquèrent la même attention soutenue, prouvant l'utilité, voire même la nécessité de pareils cours de perfectionnement.

Ajoutons pour être complet que, pendant la matinée déjà, les deux reviseurs de l'Union se tenaient à la disposition des intéressés qui désiraient avoir un entretien particulier. C'était la foire aux renseignements dont profitèrent de nombreux amateurs.

Dirigée avec compétence et doigté par le zélé président, cette journée d'études se déroula dans le meilleur esprit de dévouement à la cause raiffeiseniste. Elle ne manquera pas de porter ses fruits

pour le plus grand bien de notre beau Jura.

Offerte par la Fédération, une excellente collation fut encore servie dans la spacieuse et confortable salle du Central, dont le tenancier tenait à recevoir cordialement ses hôtes. Fx.

Nouvelles des Caisses affiliées

SONVICO (Ticino).

Le canton du Tessin ne possède qu'une seule Caisse Raiffeisen, celle de Sonvico non loin de Lugano. Cette Caisse est prospère et groupe un noyau d'enthousiastes raiffeisenistes.

En attendant que nos bons amis tessinois puissent avoir leur organe dans leur langue maternelle le « Messenger » se fait un plaisir de faire entendre leur voix. Réd.

La Cassa Rurale di Sonvico ha tenuto la sua Assemblea Generale ordinaria il 27 febbraio 1944 nella sala comunale di Sonvico.

La frequenza fu assai alta, gli assenti, quasi tutti per malattia, si erano scusati, ciò che testimonia l'interesse che i soci hanno per la loro cassa.

L'Assemblea, iniziata alle ore 15 precise con la nomina di due scrutatori e con la lettura del protocollo dell'ultima Assemblea, ascoltò in seguito con molta attenzione il rapporto generale della Direzione, presentato dal Molto Rev. Prerosto Don Giovanni Rovelli, sull'attività della Cassa. Don Rovelli, dopo una esauriente rassegna del lavoro della Cassa, terminò il suo interessante e ben elaborato rapporto, elevando il suo pensiero a Dio, alla nostra cara Patria affinché, con la grazia divina, possa superare felicemente questi tempi si oscuri e tremendi e prepararsi per un domani migliore sì, ma che ci porrà ben altri e ben maggiori problemi da risolvere che noi dobbiamo sin d'ora studiare per maggior e mutua concordia federale e cristiana, di cui la Cassa Raiffeisen è il simbolo, e portando il suo deferente saluto ai pionieri raiffeisenisti ed all'Unione Svizzera. Il suo dire fu accolto da vivissimi, fervidi applausi dall'Assemblea.

Lo seguì il Cassiere sig. Antonio Giacomazzi, il quale ha brevemente ma esaurientemente illustrato le varie poste del bilancio e fornendo delucidazioni sull'esercizio. Indi il socio signor Bignasca Battista, presidente del Consiglio di Vigilanza, a nome di questo rilevò i buoni risultati della Cassa, la sua buona tenuta e ringraziò il Cassiere per il suo attivo e coscienzioso lavoro.

I conti ed il bilancio furono approvati all'unanimità.

La cassa conta attualmente 97 soci con aumento di 4 dal 1943.

La cifra di movimento raggiunse il fr. 832.357.— con 741 operazioni di cassa. L'attivo assomma a fr. 601.195,30 con riserva sociale di fr. 21.876,15 ed un profitto di fr. 1317,90 per il 1943. Totale riserva all'gennaio 1944 fr. 23.195,05.

Agli eventuali prese la parola il Dr. Emilio Riva di Lugano, che ha avuto la fortuna di restare per oltre un mese all'Unione di S. Gallo e diventare un entusiasta propagandista del movimento, il quale, dopo aver

salutato l'Assemblea, sottolineò la necessità di sempre maggiore disciplina, di sempre maggior ordine e precisione, doti indispensabili per la fortuna e la prosperità della cassa e concluse il suo dire esortando i membri della Cassa a far propaganda ed auspicando di poter presto salutare, in un'con l'unica di Sonvico, altre casse per il bene ed il benessere del nostro Ticino.

L'assemblea si concluse con il pagamento dell'interesse sulla quota sociale.

I membri lasciarono soddisfatti il locale, commentando i benefici effetti della Cassa rurale nel loro comune ed augurandosi, per il bene di tutti, che presto il nostro Cantone possa salutare altre e numerose casse.

BEX (Vaud).

Notre Caisse a eu sa 7ème assemblée générale annuelle le mercredi 8 mars sous la présidence de *M. Louis Paquier*, président du Conseil de direction. Forte actuellement de 102 membres la Caisse présente en 1943 un mouvement général de Fr. 590.000.—, en 1715 opérations, et un bilan de Fr. 222.440, en augmentation de Fr. 62.000 sur l'année précédente. La Caisse d'épargne scolaire continue d'être très appréciée des enfants puisqu'à fin 1943 ils avaient versé Fr. 5400.— dont une bonne moitié reste à l'épargne. Ce qui est dépensé par les élèves l'est en objets utiles, de sorte que le but éducatif de l'épargne est bien rempli.

Comme le relève le rapport du Comité de direction présenté par *M. Paquier* la marche ascendante de la Caisse est réjouissante; 1943 marque une augmentation de 50 % dans le chiffre d'affaires.

Le rapport se plaît à relever les excellentes relations qui existent entre le siège central de St-Gall et notre Caisse, de même que le sérieux avec lequel le contrôle serré de la Caisse se fait chaque année par les soins des réviseurs de l'Union suisse.

Sur proposition du président du Conseil de surveillance, *M. E. Corti*, les comptes sont adoptés avec remerciements très sincères au caissier *M. Elie Vanthey*, dont le dévouement est connu de tous ceux qui ont affaire avec la Caisse ou avec son service d'épargne. Du reste, le caissier soumis à réélection, est confirmé dans ses fonctions à la complète unanimité des 53 membres présents.

En fin de séance, avant de passer à la distribution de l'intérêt sur parts d'affaires, on entend avec plaisir et intérêt *M. le bourgeois communal Marcel Cherix* qui a bien voulu venir nous expliquer le fonctionnement du nouveau cadeau fédéral, l'impôt anticipé.

Il reste maintenant à la Caisse la tâche de poursuivre son œuvre utile, et à tous ses membres d'y travailler en heureuse collaboration pour la faire prospérer et la faire encore mieux connaître. A. R.

YENS (Vaud).

Dans la belle et riche contrée que traverse le BAM (Bière-Apples-Morges) nouvellement électrifié, sur un de ces coteaux encore plantés de vignes qui forment les solides assises du plateau vaudois, se trouve le charmant village de *Yens*, habité par une sympathique population de quelque 550 habitants. La vie des sociétés aussi bien dans le domaine économique qu'artistique y est des plus intense. *Yens* possède naturelle-

ment aussi une Caisse Raiffeisen prospère et excessivement active qui vient de terminer déjà son premier quart de siècle d'activité. Cet heureux jubilé a été commémoré dignement le 18 mars, dans le cadre de l'assemblée générale ordinaire.

La manifestation, excellemment dirigée par le président *M. Moinat*, syndic, comprenait tout d'abord la liquidation des affaires administratives ordinaires. Après rapport du Comité de direction, du caissier et du Conseil de surveillance les comptes et bilan furent adoptés. Puis le caissier fit, sur l'impôt anticipé, un exposé documentaire qui fut suivi avec un vif intérêt. L'assemblée enregistra avec regret la démission du président du Conseil de surveillance *M. Ch. André-Davoet* qui se retire pour raison de santé. Il fut l'objet de témoignages tout particuliers de reconnaissance et d'estime. Pour le remplacer l'assemblée fit appel à son fils *M. Ch. André* et le Conseil de surveillance fut également complété par l'élection de *M. Baumann*.

Puis suivit un entr'acte, au cours duquel une simple et savoureuse collation jubilatoire fut servie aux membres cependant que le caissier distribuait l'intérêt de la part d'affaires.

Le président *M. Moinat* inaugura ensuite la partie jubilaire de la manifestation en faisant un intéressant historique de la Caisse qui, après de modestes débuts, a acquis petit-à-petit la confiance et est devenue aujourd'hui la « Banque du village » par excellence. Elle compte actuellement 89 sociétaires. Elle a traité l'an dernier pour 2,6 millions d'affaires en près de 2000 opérations, et son bilan totalise Fr. 759.089.— avec Fr. 26.634.— de réserves. Elle n'a jamais encore enregistré de pertes. Les déposants d'épargne sont au nombre de 327.

L'Union suisse avait tenu également à s'associer à la manifestation pour marquer les 25 ans de collaboration étroite à la réalisation des buts raiffeisenistes. Son délégué *M. H. Serer* félicita les membres des résultats obtenus par leur œuvre d'entraide et rendit tout spécialement hommage à *MM. A. Moinat*, président de la Direction, *Ch. André-Davoet*, président de la Surveillance, ainsi que *Henri Mercier*, secrétaire, et *Alexis Chaury* qui font partie depuis 25 ans des organes dirigeants. Il témoigna sa gratitude aussi à *M. Henri Coeytaux*, caissier habile et d'initiative, dont le zèle et le dévouement à la Caisse et à la cause raiffeiseniste sont tout particulièrement estimés.

M. Besson, membre du Comité cantonal, apporta ensuite le salut de la Fédération vaudoise; il formula ses meilleurs vœux de prospérité et félicita tout particulièrement la Caisse d'avoir conservé la dénomination sociale de « Caisse Raiffeisen » affirmant ainsi sa volonté de travailler toujours d'après les principes éprouvés du grand philanthrope. *M. Albert Chauvy*, qui a été le promoteur de la Caisse, rappela avec humour les péripéties de l'assemblée de fondation du 18 mars 1919. Puis une charmante partie familiale, agrémentée de chants et de productions individuelles fort goûtées, termina cette charmante manifestation.

Celui qui a vécu l'atmosphère de cette réunion a compris la place qu'une Caisse Raiffeisen bien gérée et bien soutenue occupe dans la vie d'un village rural...

CHAMOSON (Valais).

Dimanche 5 mars, se tenait à la maison d'école la 10^{ème} assemblée annuelle de la Caisse Raiffeisen.

A l'occasion de ce dixième anniversaire, M. Jules Farquet, toujours jeune et ardent, fait suivre son rapport habituel de quelques considérations sur ces dix ans d'activité de notre Caisse. Celle-ci, dit-il, basée sur les principes chrétiens d'entraide et de solidarité, présente, en outre, l'avantage extrêmement précieux que l'argent demeure au village, selon la devise : « L'argent du paysan au paysan ».

La lecture des comptes de l'exercice 1943, faite par M. André Gaillard, caissier fort apprécié, laisse la meilleure impression. Le mouvement général de la Caisse a passé, en chiffres ronds, de Fr. 292.000,— à fin 1935, à Fr. 1.000.000,— fin 1943 et le bilan de Fr. 49.000,— à Fr. 570.500,—.

Les membres des deux Comités reçoivent les félicitations du président de la commune. M. Giroud dit son admiration pour le dévouement et le travail désintéressé de ces Messieurs, qui accomplissent à la tête de cet important organisme corporatif un service social dont il faut leur savoir gré.

Il se réjouit des progrès matériels et financiers réalisés déjà dans sa commune, mais en magistrat chrétien, il se permet d'attirer l'attention des citoyens de choix qui composent l'assemblée sur les graves problèmes d'ordre moral et culturel qui n'ont cessé, depuis longtemps, de le préoccuper.

Puis, on entend un membre célibataire faire une proposition pleine de sens et d'intérêt : c'est que la Caisse Raiffeisen fasse cadeau aux enfants nouveaux-nés de ses membres d'un carnet d'épargne avec un premier fonds de Fr. 10.—. La proposition est acceptée d'enthousiasme.

Mais voici le morceau de choix. La salle se remplit de citoyens n'appartenant pas à la Caisse.

M. Maurice Zermatten parle de « La grandeur paysanne ».

Issu d'une vieille famille des Hauts-Pays du Rhône, M. Zermatten chante la terre nourricière en des accents d'une magnificence incomparable. Cette louange exquise et tendre du paysan et de sa terre, on ne peut l'entendre sans en être singulièrement ému ; ces hommes rudes et durs au labeur en ont des larmes dans les yeux.

La terre enseigne le sens de l'effort et du risque, le sens aussi des responsabilités, la patience, cette vertu si précieuse et si oubliée, l'abandon à la divine Providence : toutes choses qui font de plus en plus défaut dans cette société moderne mécanisée et industrialisée au delà de tout bon sens et de toute mesure.

Une véritable ovation salue la péroraison de cette conférence qui a provoqué une émotion extrême dans l'âme de nos paysans et de nos vigneron.

Souhaitons qu'elle soit entendue dans de nombreux villages du Vieux Pays ! X.

ST-LEONARD (Valais).

Notre petite banque villageoise fête cette année son deuxième lustre d'activité. Je ne veux pas étaler ici tous les bienfaits que nous apporte cette heureuse institution, mais ne voudrais pas laisser passer cette date sans la signaler.

Dans leur assemblée annuelle des comptes, nos sociétaires au nombre de 150 ont constaté avec plaisir et fierté tout le travail que la Caisse Raiffeisen a accompli dans son chemin qui ne lui fut pas toujours facile. L'assemblée ouverte par le dévoué président, M. Studer Joseph, débute par la lecture des comptes toujours impeccables du caissier modèle, M. Mayor Joseph. Se succèdent ensuite les rapports du président du Conseil de direction, toujours réaliste et plein de feu, et du président du Conseil de surveillance, M. Bétrisey Hercule. Point n'est besoin de coucher sur le papier l'impression de ces deux exposés pour juger de leur haute valeur. Bilan en main chacun a pu se rendre compte que notre institut bancaire dont nous sommes fiers, va son petit bonhomme de chemin, tel un ruisseau qui fertilise les terres qu'il arrose.

Après 10 ans la somme du bilan atteint déjà Fr. 609.000.— ; l'augmentation par rapport à l'année précédente est de Fr. 237.000.—. Le mouvement d'affaires a été de Fr. 1.280.000.— en 1400 opérations.

La partie administrative étant terminée, la parole est donnée à M. le professeur Antoine Farre, pour traiter un sujet brûlant : « Le travail, ses droits et ses devoirs ». M. Favre nous montra toute la valeur du travail. Ce n'est pas comme d'aucuns le pensent un châtiment qu'il a en lui par une imposition divine, mais c'est notre nature même avant la chute originelle qui fait que nous devons travailler. Ce n'est que depuis la faute du premier homme que le travail s'accomplit à la sueur du front.

L'espace nous manque pour donner ici même un schéma détaillé de cette causerie. Notre famille raiffeiseniste s'est félicitée d'avoir eu pareille aubaine en accueillant ainsi l'orateur qui ne craint pas de pénétrer sur le terrain des valeurs morales, en homme de foi qu'il est.

Le verre d'amitié vint clore cette belle journée.

VERNIER (Genève).

Notre Caisse a tenu le 16 mars sa huitième assemblée générale.

Après que le Président eut souhaité la bienvenue à l'assemblée et rappelé la mémoire des membres disparus pendant l'exercice écoulé, le secrétaire donne lecture du protocole de l'assemblée générale de 1943.

M. Charles Duchosal, président, fait un rapport très détaillé de l'activité de la Caisse pendant l'année 1943, rapport très optimiste et encourageant. En effet le nombre des membres a passé de 69 à 80, le chiffre du bilan qui atteint la somme de Fr. 330.844.95 accuse une progression de Fr. 60.000.— sur l'exercice précédent, le mouvement général a été de Fr. 680.000.—.

Le caissier donne un aperçu de quelques postes du bilan et fait ressortir les points saillants des divers comptes qui, tous marquent une progression sensible, le bénéfice net de l'exercice a été de Fr. 1908.30 qui est versé aux réserves, ce qui porte ces dernières à Fr. 4091.35. M. Marcel Emmenegger engage les membres à utiliser toujours davantage les services de la Caisse.

M. Edmond Pictet, conseiller administratif et président du comité de surveillance, donne lecture de son rapport dans lequel il relève l'excellente marche de la Caisse et conclut en recommandant à l'assemblée

d'approuver les comptes présentés et d'en donner décharge aux comités.

Le Caissier fait un exposé très détaillé sur le nouvel impôt anticipé ce qui intéresse vivement l'assemblée et permit à quelques membres de poser des questions et recevoir les renseignements utiles.

M. H. Berthoud, chef du Service de l'agriculture au Département de l'intérieur et membre de notre Caisse, prend la parole, il se plaît à souligner le résultat réjouissant de l'exercice, il relève en particulier dans le rapport la modicité des frais d'administration de la Caisse et rend hommage aux membres des deux comités pour le travail fécond qu'ils remplissent. Monsieur Berthoud fait ensuite un tour d'horizon des problèmes de l'heure intéressant notre économie et en particulier l'agriculture dans notre pays ; à Genève nos agriculteurs ont fait un très gros effort en ce qui concerne l'extension des cultures ; il engage les membres à faire davantage encore et à donner ainsi une preuve éclatante de fraternité confédérale.

Il conclut en formant les vœux pour la petite famille raiffeiseniste de Vernier.

Après que le caissier eut payé l'intérêt de la part sociale de Fr. 3.— cette belle assemblée est levée sous le signe de la plus franche cordialité.

P. P.

LES BRENETS (Neuchâtel).

Le 6 avril 1944 est décédé aux Brenets, à l'âge de 69 ans, terrassé par une longue maladie qui le minait et qu'il supportait vaillamment, Gottfried CHRISTEN, agriculteur, inspirateur de la Caisse Raiffeisen des Brenets, vice-président dès sa fondation puis secrétaire dès le 8 février 1939 jusqu'à ce jour.

Gottfried Christen fut un raiffeiseniste convaincu, pénétré des principes de Raiffeisen. Sans bruit il aimait rendre service à son prochain, il représentait le type du parfait paysan, travailleur infatigable, toujours accueillant avec un sourire pour qui sollicitait des conseils ou un service.

Il perdit sa chère épouse 17 jours avant, soit le 22 mars dernier ; ce jour il paraissait assez vaillant, mais ce n'était qu'une vision de surface, la blessure était profonde car le lendemain il s'alitait pour ne plus se relever ; il n'a pu supporter le coup terrible qui le frappait.

Son départ sera vivement regretté par ses amis, qui conserveront de cet homme dévoué et bon un souvenir durable et reconnaissant.

A sa famille si durement éprouvée, nous réitérons l'expression de notre sincère sympathie.

P. G.

GLOVELIER (Jura bernois).

L'assemblée générale de notre Caisse s'est tenue jeudi 17 février à la salle communale et était bien revêtue.

Du rapport présenté par son président M. Aubry Joseph, il ressort que notre petite banque locale s'est encore développée de façon réjouissante au cours du dernier exercice.

Chaque sociétaire ayant reçu un exemplaire des comptes et bilan, le caissier M. Jeanguenat, dans un rapport clair et précis, en commente les différents postes. Ceux-ci sont tous en augmentation.

La somme du bilan a augmenté de Fr. 66.000.— et a atteint ainsi Fr. 230.000.—.

Le mouvement d'affaires a dépassé 1 million. Le bénéficiaire qui est bien modeste, Fr. 400.—, a été versé aux réserves qui se montent ainsi à Fr. 3100.—.

Les comptes et le bilan ont été approuvés avec remerciements aux organes responsables. Puis le caissier fit un exposé sur l'impôt anticipé, cadeau de l'an 1944.

Le paiement de l'intérêt de 4 francs aux parts sociales clôtura l'assemblée des raiffeisenistes de Glovelier.

COURRENDLIN (Jura bernois).

L'assemblée de notre Caisse de crédit mutuel s'est tenue le 20 février à 20 h. 15 à la Maison des œuvres. Vu le mauvais temps et la grippe régnant, beaucoup de sociétaires étaient restés à la maison.

La séance était présidée par *M. Marcel Scherrer* qui souhaita la bienvenue à tous. Il rappelle la mémoire de notre regretté président *M. Imier Chapatte* et invite l'assemblée à se lever pour honorer sa mémoire et prier un pater pour le repos de son âme. Il fit ensuite un court rapport sur l'activité des Comités pendant l'année 1943 et donna ensuite la parole à *M. le Doyen Bourquard* qui fit un exposé très détaillé des comptes en lieu et place du caissier retenu à la maison par la maladie. Ces comptes se présentent comme suit : chiffre d'affaires Fr. 666.000.—, bilan Fr. 368.000.—, bénéfice net Fr. 850.— qui ajouté au fonds de réserve le porte à Fr. 9300.—.

Les comptes ont été approuvés et déchargés donnés aux organes dirigeants.

L'assemblée avait à nommer un président en remplacement de *M. Chapatte*. Ce fut le secrétaire, *M. Cortat Alph.*, qui a été nommé, à l'unanimité, à cette charge. Tous les membres des Comités sortant de charge ont été réélus aussi à l'unanimité, soit *M. Monnier Ernest* et *Guélat Armand* (nouveau) du Comité de direction, *M. Henri Seuret-Rossé* et *Saner Albert* du Conseil de surveillance.

M. le Doyen Bourquard a été réélu président du Conseil de surveillance par acclamation.

Le caissier *M. Fähndrich* a été aussi confirmé dans ses fonctions.

Après le paiement de l'intérêt des parts sociales chacun rentra dans son foyer satisfait de la bonne marche de notre Caisse.

A. C.

ORSONNENS (Fribourg).

Le 6 février notre Caisse a tenu sa 16^{me} assemblée générale. Après la lecture du protocole le président du comité de direction *M. le député Page* présenta son rapport. L'exercice écoulé nous a valu de nouveaux progrès, en particulier de nouveaux dépôts. Le bénéficiaire a été modeste. Cela provient de l'importante liquidité ainsi que des charges fiscales. Un important prêt de Fr. 70.000.— fait à la paroisse vers la fin de l'année remédiera à cette situation.

Le président critiqua le nouveau droit sur le cautionnement dont les formalités entravent, compliquent et renchérissent le crédit sur cautions. Il releva aussi l'amélioration de la situation économique qui permit aux débiteurs de faire d'importants amortissements.

Il exprima ensuite sa gratitude à *M. le caissier M. le curé Vuarnoz*, pour son tra-

vail consciencieux, son zèle et sa serviabilité.

Nous entendîmes ensuite le rapport du caissier, *M. le curé Vuarnoz*. Comme les années précédentes un exemplaire imprimé des comptes avait été remis d'avance aux membres. Cet exemplaire contenait en outre tous les bilans depuis la fondation de la Caisse. En 1943 le bilan a augmenté de Fr. 107.000.— et atteint ainsi l'important montant de Fr. 363.094.— avec Fr. 9600.— de réserves. Le roulement a été de Fr. 630.000.—.

Notre Caisse est toujours plus utilisée comme source de crédit et lieu de placement de l'épargne locale ce qui lui permet d'augmenter considérablement son action bienfaisante.

M. le président du conseil de surveillance, M. le député Berset, dit que les contrôles effectués à différentes reprises font constater une bonne gestion du comité et du caissier. Notre Caisse justifie ainsi toujours plus la confiance dont elle jouit.

Notre paroisse peut être fière de sa Caisse qui est vraiment une institution bien fondée, une belle œuvre de mutualité sociale qui joue un rôle éducateur important.

L'approbation des comptes eut ensuite lieu à l'unanimité et les séries sortantes des Comités ainsi que le caissier furent réélus par acclamation.

M. le caissier nous fit ensuite un intéressant exposé sur « *Le nouvel impôt anticipé* ». Cet impôt jette un peu le désarroi dans les esprits parce que en général on ne le comprend pas. Aussi les explications de *M. le caissier* ont-elles été très appréciées.

M. le président remercia le caissier pour son intéressant exposé puis la séance se termine par le paiement de l'intérêt des parts sociales.

B.

VILLERET (Jura bernois).

Notre Caisse locale Raiffeisen a tenu son assemblée annuelle le vendredi 17 mars à l'Hôtel du Soleil. *M. Fernand Pauli*, président du Comité de direction est à son poste. Toujours avec le bon sens du raiffeiseniste il nous parle de la marche de notre Caisse durant l'année 1943. Des progrès sensibles ont été enregistrés ; il est à noter que notre institution a vu le jour en 1942 et se compose jusqu'ici de 16 membres. L'assemblée entend aussi la lecture par notre caissier *Willy Gerber*, des comptes de 1943 qui accusent un mouvement général de Fr. 77.063 et 60 cts. *M. Jules Oppliger*, président du Comité de surveillance présenta aussi son rapport statutaire et engagea chacun à faire tout son devoir vis-à-vis de notre institution. *M. Fernand Pauli* est réélu président de notre association. Certes nous ne sommes qu'au début de notre activité mais tous les espoirs sont permis avec l'esprit raiffeiseniste qui règne parmi ses membres. Notre caissier est remercié très chaleureusement pour son travail et le président nous annonce qu'il a reçu de St-Gall une lettre de félicitation pour l'excellente tenue des comptes. Continuons donc à faire confiance à nos comités et travaillons toujours plus à notre bel idéal.

Le président lève la séance tandis que les conversations continuent dans la plus chaude atmosphère de sympathie et de cordialité.

H. W.

CORRESPONDANCE

Ceux qui troublent les esprits.

Dans son numéro du 4 avril le quotidien neuchâtelois *l'Impartial* a publié une correspondance de Saignelégier, dans laquelle l'auteur s'élève contre les taux d'intérêts appliqués actuellement par les établissements professionnels de crédit aux prêts qui grèvent la propriété rurale, taux qu'il va jusqu'à considérer comme touchant à l'usure. Le correspondant en question relève également à cette occasion que les coopératives de crédit Raiffeisen accordent par contre des prêts à leurs sociétaires à 2 et 2 ½ % !! Il va sans dire que cela ne correspond absolument pas à la réalité. Certes, étant donné les principes qui sont à leur base (cercle d'activité limité, gratuité des fonctions des organes, etc.) les Caisses Raiffeisen sont en mesure de faire bénéficier leurs débiteurs de conditions tout spécialement favorables. Toutefois il est logique qu'alors qu'elles bonifient 2 ½ % en Caisse d'épargne et 3% à terme à leurs déposants, ces Caisses ne peuvent prêter ces mêmes fonds à 2 et 2 ½ % ! Elles réclament en effet ordinairement 3 ¼ % pour les prêts hypothécaires premier rang, 4 % pour les prêts de rangs subséquents et 4 ¼ % pour les avances sur cautions, tous taux ne's sans aucune commission et frais accessoires. Une certaine marge entre les taux créanciers et débiteurs est logiquement indispensable pour couvrir les frais d'administration — si modestes soient-ils — ainsi que les impôts, tout en réalisant le bénéfice indispensable pour constituer le fonds de réserves adéquat aux risques prescrit par la loi sur les banques.

D'une manière générale, les critiques et les revendications formulées dénotent de la part de l'auteur de l'article une conception pour le moins curieuse du jeu de l'économie générale et des possibilités des établissements de crédit dans le domaine des taux. Notre pays a le privilège de posséder les conditions d'intérêts les plus minimes du monde. Le taux d'intérêt hypothécaire, en particulier, a été ramené presque partout à 3 ¼ %. Ce taux n'a rien d'exagéré. Il doit au contraire être considéré comme favorable et absolument supportable même par l'agriculture dont la situation s'est améliorée ces dernières années puisque, selon les publications de l'Union suisse des paysans, son rendement brut a été de 5 ½ % environ pour l'année écoulée. Dans l'intérêt de l'économie générale il est même désirable que ce taux hypothécaire se stabilise au niveau actuel, car un fléchissement plus accentué ne pourrait intervenir qu'au détriment des taux créanciers qui sont déjà excessivement bas, ce qui aurait pour conséquence grave d'annihiler l'esprit d'économie et d'épargne du peuple suisse. La discussion concernant les taux d'intérêts doit toujours être objective et s'inspirer des besoins économiques et sociaux généraux, de manière à sauvegarder les intérêts légitimes non seulement des débiteurs mais aussi des petits épargnants.

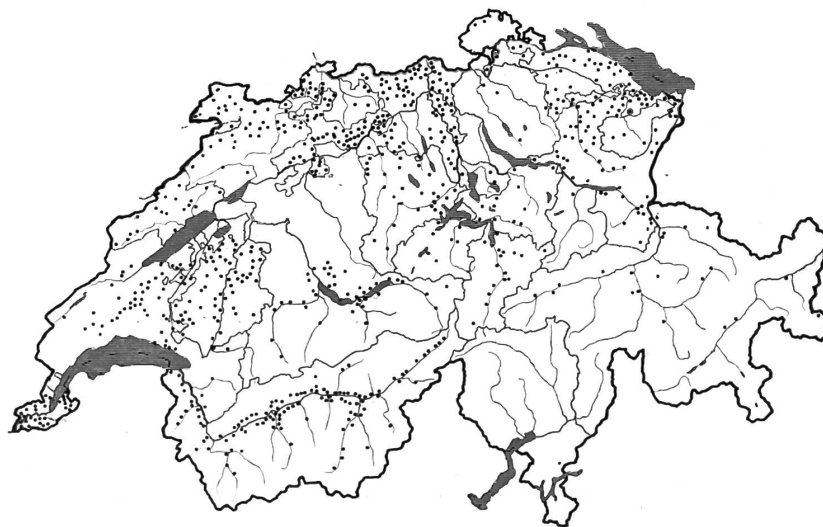
Rédaction :

HENRI SEREX, secrétaire-adjoint de l'Union Suisse des Caisses de Crédit Mutuel.

La Suisse raiffeiseniste à fin 1943

753 CAISSES RAIFFEISEN

dont
 262 en Suisse romande
 478 en Suisse alémanique
 12 en Suisse romanche
 1 en Suisse italienne



Nouveau et important développement des bilans

Etat au 31 décembre, par cantons.

Canton	Nombre de Caisses	Nombre de membres	Bilan Fr.	Carnets d'épargne	Dépôts d'épargne	Réserves Fr.
Argovie	82	8870	74,092,200.04	39064	46,868,490.27	2,613,012.18
Appenzell Rh. E.	2	228	1,315,155.75	684	1,007,894.91	33,824.75
Appenzell Rh. I.	2	144	946,928.92	618	700,925.24	19,171.62
Bâle-Campagne	12	2078	11,549,775.64	6320	5,753,445.60	649,056.06
Berne	89	6391	31,950,966.04	20447	24,235,511.94	613,703.74
Fribourg	62	5243	41,810,803.70	21707	25,009,177.47	1,790,353.61
Genève	31	1230	7,639,264.81	2595	3,142,798.41	158,780.08
Glaris	1	72	599,541.30	304	545,777.—	13,487.—
Grisons	25	1756	12,561,736.—	5306	5,921,853.97	302,709.03
Lucerne	30	2835	22,200,414.71	12762	14,271,362.56	853,880.40
Neuchâtel	24	1129	5,582,726.63	2897	3,613,262.46	38,175.70
Nidwald	4	363	3,366,606.88	2734	2,732,202.43	101,534.25
Obwald	3	225	1,568,503.59	771	1,192,658.56	22,781.46
St-Gall	73	11730	147,532,199.57	57029	78,014,881.37	6,035,914.12
Schaffhouse	3	302	2,747,176.37	1362	1,449,936.69	71,953.25
Schwytz	12	1797	10,890,706.95	7679	6,847,620.09	424,896.41
Soleure	64	6922	62,497,358.49	31877	44,261,972.62	2,610,415.58
Tessin	1	97	601,195.30	200	435,115.10	23,194.05
Thurgovie	40	4781	70,394,139.71	18101	28,206,166.44	2,435,229.15
Uri	16	927	4,240,825.22	2978	3,075,252.57	89,651.60
Vaud	54	4410	34,216,652.21	13470	20,874,973.21	1,362,403.54
Valais	111	9928	44,429,105.24	20102	22,830,573.85	1,354,887.70
Zoug	5	347	2,645,184.49	1515	2,076,004.70	28,392.97
Zurich	7	449	4,454,415.51	1471	1,596,678.68	130,379.54
Totaux	753	72254	599,833,583.07	271993	344,664,436.14	21,777,787.79
Augmentation en 1943	22	2922	59,347,901.55	18779	48,037,482.54	1,697,683.51